



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2018

Maison des Sports – Stade Guy Boniface à Elancourt.

Début de la séance : 20 h 40

Nombre de présents : 11

Nombre de pouvoirs : 7

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Renouvellement des membres du bureau
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapport moral des Responsables Techniques (GAM, GAF, BABY, EVEIL)
- ✓ Rapport financier du Trésorier
- ✓ Information et consultation sur un projet d'avenant au règlement intérieur
- ✓ Projet de candidature pour l'organisation d'une compétition à finalité nationale
- ✓ Questions diverses

Préambule

Morgane GOULAR, Vice-Présidente de la GEM, préside l'assemblée en l'absence de Florence ROY, Présidente, et souhaite la bienvenue aux adhérents et les remercie de leur présence.

Elle remercie également les nombreux bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année, et espère avoir encore leur soutien précieux pour les manifestations à venir.

Elle invite les personnes souhaitant faire partie du Comité Directeur à se faire connaître. Le Comité Directeur procède ensuite à l'élection du nouveau bureau.

DEMISSION ET ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Sont élus à l'unanimité :

Présidente : Florence ROY

Vice-Présidente : Morgane GOULAR

Trésorière : Virginie AMIOT

Secrétaire : Stéphanie DENFERT

Secrétaire Adjointe : Kristel VANDENHECKE

Aide administrative dossiers d'inscription : Isabelle PEYRE, Kristel VANDENHECKE

Aide administrative Licences : Isabelle PEYRE

Organisation compétitions et déplacements : Joëlle RAJERISON

Aide sur les manifestations : Isabelle PEYRE – Joëlle RAJERISON – Lydia IMMOULA

Référentes achats buvettes : Emmanuelle NORMANNI - Sabrina CRUZ

Responsable Tenues : Florence ROY – Nathalie RENOUARD

Sponsoring – Site Internet : Morgane GOULAR

Tombola : K. VANDEHENCKE, Elodie CHATELET

Braderie : Lydia IMMOULA

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Morgane GOULAR, présente le rapport moral de la Présidente, celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

Le rapport moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

BILAN DU RESPONSABLE TECHNIQUE MASCULIN : Azdine DEBLAOUI

Azdine DEBLAOUI, Responsable technique GAM présente le bilan technique de la saison 2016/2017, celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

BILAN DU RESPONSABLE TECHNIQUE FEMININ : Éric MATRAT

Eric MATRAT, Responsable technique GAF présente le bilan technique de la saison 2016/2017 celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

BILAN DU RESPONSABLE TECHNIQUE BABY/EVEIL : Éric MATRAT
--

Secteur Baby/Eveil

- Baby : 3 groupes le samedi matin, avec un total d'environ 80 enfants. 3 événements (Noël/ Carnaval/Baby show).
- Entraîneurs : Cyrille/Eric
Découverte de son corps et de la motricité de base de l'activité gymnique mais aussi des autres sports (courir, sauter, lancer, tourner, se renverser...)
- Eveil : 3 groupes d'âges, un le lundi, un le mardi, un le jeudi. Participation au gala.
- Entraîneurs : Elodie/Eric/Charlotte & Paco

L'Eveil est un tremplin, une liaison entre la baby et l'école de gym, qui permet aux enfants de découvrir un peu plus la gymnastique tout en gardant un aspect ludique mais en intégrant les éléments de base de la gym.

Le rapport moral des Responsables Techniques est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE : Virginie AMIOT
--

Virginie AMIOT, trésorière, présente le bilan financier qui a été clôturé au 31.08.2017.

Le rapport financier et budget prévisionnel de la trésorière sont approuvés à l'unanimité.

✓ Prévisions pour la saison 2018/2019

Morgane GOULAR expose les projets de la saison prochaine à savoir :

- La mise en place d'une section sportive à la rentrée 2018 au collège de la Clef St Pierre (GAM/GAF)
- Le projet de candidature pour l'organisation d'une compétition à finalité nationale
- Se maintenir le plus longtemps possible en division nationale 1

✓ Projet de candidature pour l'organisation d'une compétition à finalité nationale

Morgane GOULAR informe les participants que le club a présenté sa candidature auprès de la FFG pour organiser la saison prochaine les championnats de France par équipes. Le projet serait d'accueillir cette grande compétition sur 3 jours (fin mai/début juin selon le calendrier défini) au Vélodrome national de St Quentin en Yvelines. Si notre dossier est accepté, ce sera la seule compétition que recevra le club, compte-tenu de l'importante logistique qu'elle nécessite et son temps de préparation.

Toutes les bonnes volontés seront réquisitionnées pour partager ce grand moment si notre candidature est retenue.

✓ Information et consultation sur un projet d'avenant au règlement intérieur

Le bureau, alerté par les cadres techniques suite à des dérives récurrentes de comportement dans la salle d'entraînement, a souhaité rappeler les règles de sécurité et d'accès à celle-ci.

Morgane GOULAR explique en effet le contexte de dangerosité dans la salle d'agrès lorsque trop de spectateurs y pénètrent et les dérives remarquées ces derniers temps par certains parents/enfants.

Pour cette raison des restrictions d'accès ont été rappelées dans une communication par voie d'affichage à l'entrée de la salle.

En complément le bureau souhaite proposer un avenant au Règlement Intérieur concernant l'article 5, dont le contenu est étudié en séance. Les mentions en gras, sont ajoutées au texte initial :

- ***L'article 5 du règlement intérieur est modifié par un vote à l'unanimité :***

Les adhérents ne sont admis dans les locaux que pendant leurs heures de cours.

*Les parents des enfants en section "baby gym" sont sollicités pour participer aux cours selon un calendrier défini avec l'entraîneur responsable du cours. **Un seul parent intervient sur le praticable avec son enfant, la présence d'autres enfants dans la salle pendant la séance n'est pas souhaitable ou sera limitée.***

*Pour **toutes les autres sections**, seuls les adhérents sont autorisés à accéder à la salle de gymnastique.*

Les parents ne sont pas autorisés à assister à la séance d'entraînement, ils accèdent à la salle d'agrès au moment de déposer et de récupérer l'adhérent à la fin du cours (comme rappelé à l'article 7), et ceci pour des raisons de sécurité.

Dès lors que la séance a commencé, les parents, frères/sœurs ou personnes extérieures, doivent quitter la salle de gymnastique.

L'avenant est adopté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site internet.

Fin de la séance : 22 h

Florence ROY
Présidente



Morgane GOULAR
Vice-Présidente

